

Via [le Réseau d'Aide aux Elèves Sans Toit](#)

A partir de ce lundi 14 novembre, dans le quartier de la Croix-Rousse à Lyon, le groupe scolaire Michel Servet, **va accueillir dans ses locaux chaque nuit 3 familles pour les mettre à l'abri du froid et permettre aux 8 enfants d'aller le matin à l'école en ayant dormi au chaud.**

A ce jour, malgré les alertes, aucune solution n'a été proposée à ces familles ; ce sont ainsi des parents, des professionnels de l'éducation et des voisins qui vont assurer leur mise à l'abri en se partageant les nuits avec les familles dans l'attente qu'une solution pérenne leur soit proposée par les autorités conformément à l'engagement pris par M. Olivier Klein, ministre délégué au logement, lors de sa visite à Lyon le 27 septembre dernier.

L'an passé déjà, le groupe scolaire avait été occupé à trois reprises (en novembre, en janvier et en avril) permettant à 5 familles d'être mises à l'abri le temps que la Préfecture leur trouve une solution comme cela est prévu par la loi. Notre groupe scolaire est particulièrement affecté par le sans-abrisme des enfants. Depuis 2014, ce ne sont pas moins de 75 enfants qui ont trouvé refuge dans le gymnase de l'école avant leur prise en charge par les pouvoirs publics.

Certes, la situation des enfants de notre école n'est pas unique sur notre territoire. A ce jour, 240 enfants sans solution d'hébergement ont été recensés depuis la rentrée scolaire par le collectif « Jamais sans Toit » au sein de la Métropole dont 108 dans la seule ville de Lyon pourtant dotée d'un "plan zéro enfant à la rue".

Nous pouvons compter sur la solidarité des voisins, des commerçants comme cela a pu être le cas les années précédentes, pour apporter du réconfort à ces familles ; mais surtout nous exigeons que les autorités compétentes prennent leurs responsabilités et assument leur mission de mise à l'abri afin que ces enfants puissent poursuivre leur scolarité normalement aux côtés de leurs camarades de classe.

La semaine prochaine, dimanche 20 novembre, notre pays célébrera le 33ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Ce texte ratifié en 1989 et les dispositions qu'elle contient engagent la France. Il n'est pas acceptable que des droits fondamentaux soient chaque jour bafoués et l'intérêt supérieur de l'enfant méprisé.

Le comité de soutien aux familles sans abri du groupe scolaire Michel Servet participera au rassemblement organisée vendredi 18 novembre au soir devant la Préfecture du Rhône à l'appel du collectif « Jamais Sans Toit ».

Le même jour à la sortie de l'école, **un goûter solidaire** est organisé dans le square devant l'école maternelle. Les fonds récoltés permettront de financer des nuitées d'hôtel pour les week-ends.

Contact Presse :

Raphaël 06 18 06 50 70